

Quelques précisions

- Le stagiaire doit demander à son employeur un congé de formation économique social et syndical **au minimum un mois avant le début de la session** par courrier. Le respect de ce délai est impératif pour ouvrir le droit à la formation.
- Une condition est à respecter pour toutes les formations : il faut avoir effectué le stage « Découverte de FO ».
- Le CFMS s'est doté d'outils de formation complémentaires : une plateforme en ligne et des visio-conférences en accès réservé aux adhérents sont disponibles *via* leur espace dédié. Vous y trouverez également un guide de formation syndicale, *Le guide de vos droits*, *via* ce lien :

<https://www.force-ouvriere.fr/formation-syndicale-le-guide-vos-droits>

Condition commune à tous les stages :
être adhérent à FO et à jour de ses cotisations



Coordonnées de l'Union Départementale Force Ouvrière de la Gironde

🏠 17/19 quai de la Monnaie – 33080 Bordeaux

@ udfo33@force-ouvriere.fr

☎ 05 57 95 07 50

f <https://www.facebook.com/udfo.gironde.3>

Site de l'UD FO 33



CALENDRIER 2023

Avec le CFMS

- Découverte de FO
- Fonctionnement et Communication du syndicat
- Je négocie
- Comité social et économique
- Découvrir l'économie
- Connaître ses droits

Avec l'Institut du travail & l'AFIP

- Santé et Sécurité au travail
- Droit du travail
- Conseillers Prud'hommes

ATTENTION ! Pour toutes les formations avec le CFMS

- Les inscriptions se font directement sur e-fo et sont à valider par le syndicat (plus de fiche d'inscription à transmettre à l'UD).
- Clôture des inscriptions sur e-fo 45 jours avant la formation
- Un tutoriel est disponible sur le site de l'UD FO 33. Nous sommes conscients des difficultés liées à cet outil et nous restons disponibles pour vous aider.
- Les seuls stages dont l'inscription demeure sous forme papier sont le stage CSE, ainsi que les stages organisés avec l'Institut du travail et l'AFIP.

FORMATION SYNDICALE

CFMS

Découverte de FO

Durée : 5 jours

- 20-24 février
- 12-16 juin
- 09-13 octobre
- 04-08 décembre

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Manifester un intérêt pour l'action syndicale
- Être présenté par son syndicat

Objectifs :

- Etablir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société
- Organiser et coordonner le travail dans les structures syndicales et les IRP
- Donner envie de militer (occuper une fonction syndicale, un poste électif)

CFMS

Fonctionnement et Communication du syndicat

Durée : 5 jours

- 20-24 mars
- 04-08 septembre

Condition à remplir par le stagiaire :

Avoir une fonction dans le bureau syndical ou être en passe d'en avoir une

Objectifs :

- Connaître les statuts du syndicat et la signification de l'expression « porter mandat »
- Acquérir les bases de trésorerie
- Exprimer une problématique syndicale à l'oral et l'argumenter
- Conduire une réunion
- Maîtriser la communication écrite (tracts, Facebook, e-mails, etc.)

CFMS

Je négocie

Durée : 3 jours

- 10-12 mai
- 21-23 novembre

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Manifester un intérêt pour l'action syndicale
- Être présenté par son syndicat

Objectifs :

- Etablir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société
- Organiser et coordonner le travail dans les structures syndicales et les IRP
- Donner envie de militer (occuper une fonction syndicale, un poste électif)

CFMS

CSE

Durée : 5 jours

- 13-17 novembre

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Avoir effectué le stage *Découverte FO* sinon s'engager à le faire
- Être membre titulaire du CSE. Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS. Impératif : être pris en charge par le CSE

Objectifs :

En tant que représentant du personnel au CSE, comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation Force Ouvrière

CFMS

Découvrir l'économie

Durée : 3 jours

- 20-22 juin

Objectifs :

- Comprendre et pouvoir expliquer les orientations essentielles de la Confédération
- Construire et argumenter des revendications dans l'entreprise afin de les négocier

CFMS

Connaître ses droits

Durée : 3 jours

- 25-27 avril

Objectifs :

- Appréhender la recherche dans le code du travail et la convention collective dans l'activité quotidienne du syndicat
- Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode de calcul aux élections professionnelles

INSTITUT DU TRAVAIL & AFIP

Santé et Sécurité au travail

Durée : 4 jours

Lieu : UD FO 33

- 26-29 juin
(Dates à confirmer)

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Avoir fait le stage *Découverte FO*
- Secteur privé uniquement

Programme :

- Les obligations de l'employeur, les règles applicables aux CSE, les procédures en cas de danger grave et imminent, les différents risques professionnels, le régime d'indemnisation
- Présentation de la Carsat et de son département « Risques professionnels »

Droit du travail

Durée : 3 jours

Lieu : Institut du travail

- 04-06 avril
- 10-12 octobre
(Dates à confirmer)

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Avoir fait le stage *Découverte FO*
- Tenir des permanences juridiques, être conseiller du salarié, ou souhaiter prendre une place dans le domaine juridique

Objectif :

Eléments du droit du travail pour une implication syndicale dans le domaine juridique

Conseillers Prud'hommes 1

Durée : 5 jours

Lieu : Institut du travail

- 24-28 avril
(Dates à confirmer)

L'incidence de l'état de santé du salarié sur le contrat de travail

Conseillers Prud'hommes 2

Durée : 4 jours

Lieu : UD FO 33

- 16-19 octobre
(Dates à confirmer)

3 jours : Les accessoires de jugement

+ 1 jour : Bilan